

L'Onde P2 : du Pont des Places au Pont de Gérendoine (Vallouise)

CC du Pays des Ecrins



Onde (PDE)



Ce parcours de 2,5km est classé III sur sa globalité, avec quelques passages de rapide classés IV, notamment au départ du parcours, ce sont les passages les plus pentus.

Relativement isolé, le parcours est bordé par une végétation abondante des deux côtés, ainsi que par un sentier en rive droite. Une bonne signalétique indique clairement l'aide d'embarquement ainsi que l'aire de débarquement, ainsi que le danger de la centrale hydroélectrique de Vallouise.

À partir du pont des Places, le torrent alterne entre les portions très étroites dans les rapides, et des portions plus larges et plus calmes. Il se resserre fortement au moment de passer sous le pont des Fontaines, avant de tourner un peu plus, jusqu'au pont de Gérendoine.

Retour : En rive droite en amont du Pont de Gérendoine, débarquer sur les parties herbeuses et remonter sur le sentier. Le sentier mène en une minute au parking, qui permet de rejoindre la route pour se rendre au pont des Places.

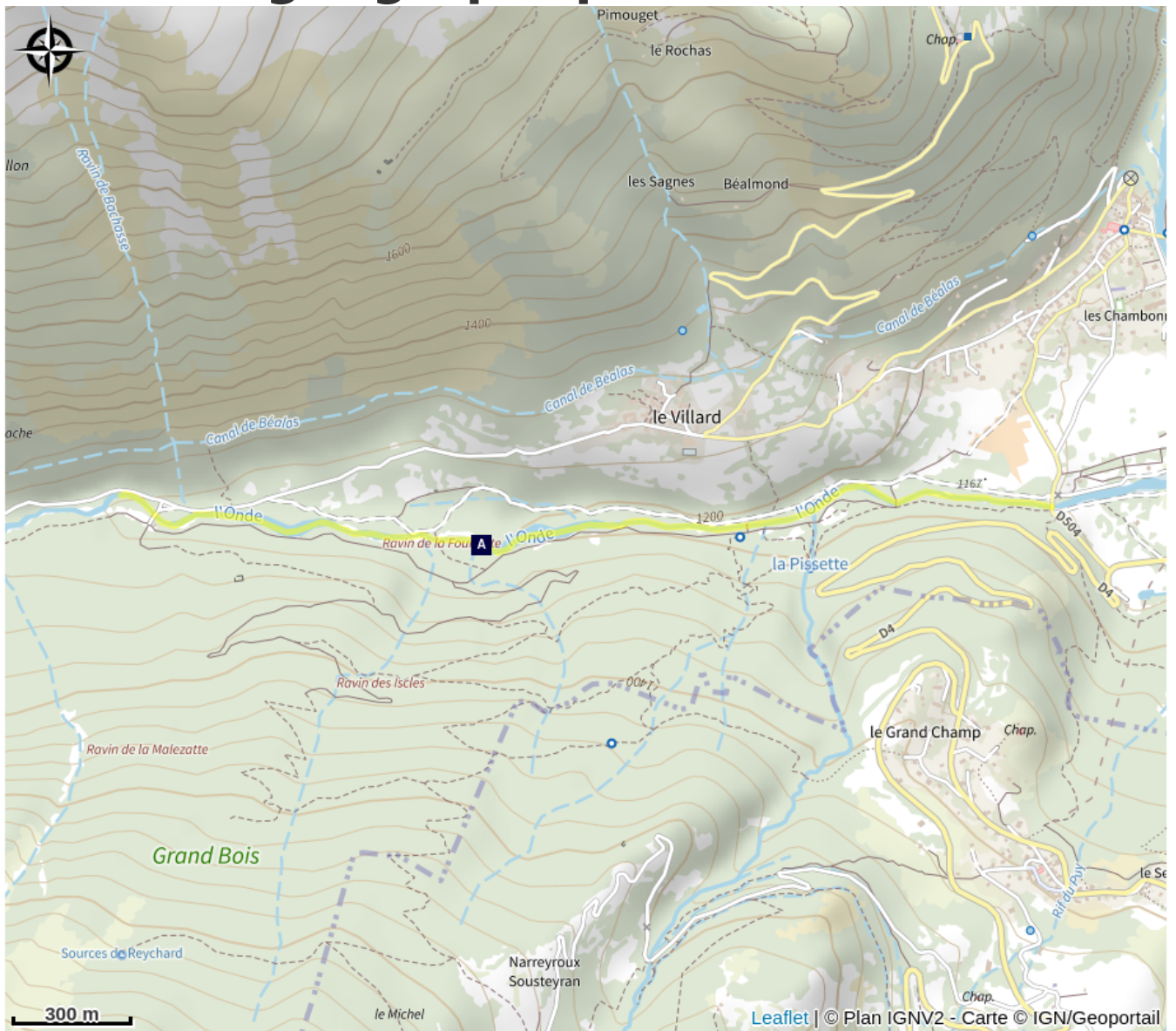
Infos pratiques

Pratique : Canoë-kayak

Durée : 45 min

Classe : IV - Très difficile

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Éléments importants :

- **La descente est obligatoire au pont de Gérendoine, le barrage en aval peut prendre jusqu'à 17m³/mn !**
- Si le barrage de Pallon n'est pas rempli, le débit peut être très important en arrivant sur la fin du P2
- Attention aux risques de crue en cas d'orage
- Attention aux embâcles en début de saison, qui peuvent être liés à des chutes d'arbre
- Canyon autorisé entre 8h30 et 17h00 par arrêté municipal
- Penser à ramener vos déchets

Attention : Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager seul sur ces sites. Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo, le débit des cours d'eau ainsi que les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident.

En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels : <https://www.paysdesecrins.com/decouvrir/activites-et-loisirs/eaux-vives-hautes-alpes-ete/kayak-hautes-alpes-ete>

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112

Lien du bulletin météo : <https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos>

Consulter les niveaux d'eau à l'Argentière : <https://www.rdbrmc.com/hydroreel2/station.php?codestation=1125>



Matériel

Équipements :

- Combinaison obligatoire (eaux glaciaires, qui peuvent descendre sous les 4°C)
- Casque obligatoire

- Gilet de sauvetage obligatoire
- Les kayaks gonflables sont fortement déconseillés